



ARTICLE

NOUVELLE ÉQUIPE BREVETS



Droit de la propriété intellectuelle, média et art Brevets IT et données personnelles Concurrence, régulation européenne et FDI Contrats commerciaux et internationaux | 07/01/11 | Florence Chafiol Grégoire Desrousseaux François Pochart Mahasti Razavi

Une équipe de référence rejoint August & Debouzy en brevets. Composée de 5 personnes et dirigée par Grégoire Desrousseaux et François Pochart, associés, cette équipe spécialisée en brevets, et particulièrement en contentieux des brevets, est considérée comme l'une des meilleures du marché français par toutes les publications françaises et internationales de référence en la matière.

La conjugaison des savoir-faire et le profil unique de cette équipe permet à August & Debouzy de se doter d'une expertise nouvelle. La propriété industrielle et en particulier le contentieux des brevets constituent aujourd'hui une des thématiques les plus stratégiques de ses clients.

L'équipe a la particularité d'être composée exclusivement d'ingénieurs disposant d'une formation juridique complète et du diplôme du CEIPI. Elle regroupe d'anciens Conseils en Propriété Industrielle, des avocats aguerris et des mandataires agréés près l'Office européen des brevets (OEB), ayant travaillé ensemble sur de nombreux dossiers de conseil et de contentieux. L'équipe offre une double expérience des procédures devant les juridictions nationales et des procédures devant l'OEB. Elle propose ainsi à ses clients un conseil complet et des stratégies contentieuses tirant parti des meilleures opportunités des dimensions nationales et européennes.

Grâce aux formations variées de ses 5 membres, l'équipe offre une expertise technique transversale à ses clients et peut intervenir dans tous les domaines : chimie et biochimie, mécanique, physique, télécoms et nouvelles technologies, etc. Grégoire Desrousseaux et François Pochart ont par ailleurs développé une forte expertise en matière de contentieux pharmaceutique et de litiges multi-juridictionnels.

« C'est avec un immense plaisir que nous accueillons Grégoire Desrousseaux, François Pochart et leur équipe au sein d'August & Debouzy », commente Mahasti Razavi, associée du département IP/IT. « La conjugaison des savoir-faire et le profil unique de cette équipe permet à August & Debouzy de se doter d'une expertise nouvelle. La propriété industrielle et en particulier le contentieux des brevets constituent aujourd'hui une des thématiques les plus stratégiques de nos clients. Grâce à l'arrivée de Grégoire Desrousseaux et de François Pochart, nous continuerons à accompagner nos clients dans un domaine en développement permanent tant en France qu'à l'étranger. » ajoute-t-elle.

Grégoire Desrousseaux (44 ans) est diplômé de l'Ecole Polytechnique, avec une spécialisation en télécommunications à Télécoms Paris. Mandataire européen et ancien conseil en propriété industrielle, il est avocat au barreau de Paris depuis 2000, avec une activité centrée sur le contentieux des brevets.

François Pochart (44 ans) est diplômé de l'école Polytechnique et de l'Ecole Nationale Supérieure des Industries Chimiques. Mandataire européen, il exerçait comme conseil en propriété industrielle avant de rejoindre August & Debouzy.

Ashvane Fowdar (29 ans), ingénieur ENSAM et avocat, Renaud Fulconis (33 ans), diplômé de l'école Polytechnique, docteur en biophysique et mandataire européen, et **Edouard Kling** (27 ans), ingénieur HEI et mandataire européen, intègrent quant à eux August & Debouzy en qualité de collaborateurs.

Ils rejoignent tous la pratique IP/IT co-dirigée par **Mahasti Razavi** et **Florence Chafiol**. Celle-ci compte désormais 4 associés.
